



ECHO DE LISANGA

N° 44 (1^{er} Semestre 2020 - 2021)

Périodique de communication de la Communauté Scolaire Maternelle et Primaire Lisanga

5 Avenue de la Science, Commune de la Gombe Kinshasa RD Congo B.P. 73 Kinshasa 1

Tél 0243 85 109 04 04 / 0243 89 89 262 75 comlisanga@yahoo.fr www.ecolelisanga.org



Beaucoup de petites gens à beaucoup de petits endroits, qui font beaucoup de petites choses, peuvent changer la face du monde

EDITORIAL

AGROECOLOGIE, UN ATOUT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

L'intitulé de cet éditorial, résume le thème de l'année adopté par l'Ecole Lisanga pour cette année scolaire 2020-2021. Celui-ci devra être analysé tout au long de l'année scolaire à travers diverses activités dont, les exposés, les expositions, les visites, les leçons etc. Enfin de compte, il fera l'objet du programme culturel qui sera présenté par les élèves à la fin de l'année scolaire. Pour la bonne compréhension de ce concept, Echo de Lisanga propose à ses lecteurs, cet extrait de la définition, proposée par Wikipédia.

L'agro écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex: réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à préserver les ressources naturelles.

Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement. Elle implique le recours à un ensemble de techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou améliorés tout en améliorant les performances environnementales.

L'agroécologie réintroduit de la diversité dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée (ex : diversification des cultures et allongement des rotations, implantation d'infrastructures agroécologiques...) et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré.

L'agronomie est au centre des systèmes de production agro écologiques. De solides connaissances dans ce domaine sont indispensables, tant pour les agriculteurs que pour leurs conseillers.

Chaque évolution vers un système de production agroécologique doit être raisonnée au cas par cas, en fonction notamment du territoire (conditions pédoclimatiques, tissu socio-économique), mais aussi des objectifs de l'exploitant (qualité de vie).

Olivier NGOY

SOMMAIRE

EDITORIAL	1)
NOUVELLES DE LISANGA	2)
COVID 19, Fin état d'urgence Calendrier scolaire réaménagé.	3)
Résultats Fin de l'Année scolaire.	
Reprise année scolaire 2020 – 2021.	4)
Exhortation de l'ECC Création Réseau des Bibliothèques scolaires	5)
Ecole des parents 25 ^e Edition	7)
NOUVELLES DE LA RDC	8)
Journée Internationale de l'Arbre.	

ECHO DE LISANGA
REDACTION ET ADMINISTRATION:
Communauté Lisanga
B.P. 73 Kinshasa 1
Tél. 00243 89 89 262 75 / 00243 85 109 04 04
comlisanga@yahoo.fr

SUPERVISION REDACTION:
HENRI F. MOLA henrimola@hotmail.com
CONCEPTION ET REDACTION:
OLIVIER NGOY olingoy@yanoo.fr
COLLABORATION : Communauté Lisanga

TRADUCTION en Allemand :
Rosmarie Moesch
r.moesch@balcab.ch
DISTRIBUTION:
Monika & Ernst SCHLAGINHAUFEN
monika@schlaginhaufen.net

NOUVELLES DE LISANGA

Olivier Ngoy et Henri Mola

COVID 19, FIN DE L'ETAT D'URGENCE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA RDC, ET REPRISE DES ACTIVITES SCOLAIRES.

L'état d'urgence sanitaire, décrété le 24 mars 2020, a pris fin le 21 juillet 2020 en RDC Congo, par l'annonce du président de la République de la RDC, dans un message diffusé à la Radio et télévision Nationale. Il a précisé la procédure à suivre pour la reprise des activités, pour empêcher la propagation de la pandémie de Coronavirus, notamment le respect strict des mesures barrières.



C'est ainsi que les écoles et les universités ont repris les activités à partir du 3 août 2020, en débutant par les classes et promotions terminales.

C'est le cas de l'école Lisanga, bien que l'ayant fait légèrement en avance, quelques jours avant le message du Président, qui n'a fait que confirmer cette reprise. A ce sujet, l'ensemble du personnel de l'école, et tous les élèves finalistes de la 6ème année

primaire, ont repris le chemin de l'école.

Dans le cadre de l'application des mesures barrières telles que recommandées, les élèves ont été repartis dans huit (8) différentes salles de classes, sous la supervision des enseignants titulaires des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} années primaire, assistés par ceux des degrés élémentaires et moyens. C'est dans cet environnement que le reste du programme scolaire a été abordé jusqu'à l'achèvement de l'année scolaire 2019 – 2020.



Calendrier scolaire 2019 – 2020 réaménagé

Dans le but d'harmoniser le calendrier scolaire 2019 - 2020, le ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique (EPST) a réaménagé le calendrier scolaire de la manière suivante :

- 1) Clôture de l'année 2019-2020, le 12 septembre 2020
- 2) Reprise des cours 2020-2021 lundi 12 octobre 2020
- 3) Test National de fin d'études primaires (TENAFEP), du 13 au 14 août 2020
- 4) Examens d'État, du 24 au 27 août 2020 (pour les écoles secondaires)

Ce calendrier scolaire réaménagé concerne dans un premier temps, les classes terminales à savoir la 6ème année primaire et la 4ème année des humanités (Ex 6ème année secondaire).

Ce programme réaménagé prévoyait 30 jours des cours, soit du 10 août au 10 septembre 2020.

Résultats fin de l'année scolaire 2019 – 2020.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'année scolaire 2019 – 2020, qualifiée d'année covid, était une année très difficile, au regard des conditions dans lesquelles elle s'était déroulée. Il faut avouer que le programme scolaire avait été sérieusement perturbé.



On était loin de s'imaginer qu'après tout ce temps perdu et la déconcentration des enfants, ceux-ci étaient encore en mesure de récupérer et de s'en sortir. Heureusement, avec le système des cours à distance et des devoirs à domicile initiés pendant le confinement, les élèves ont pu quand même garder la forme. Ce qui leur a permis de réaliser un bon rendement dans la moyenne réalisée à l'ensemble du 1^{er} et 2^{ème} trimestre, ainsi que des devoirs à domicile faits pendant la période des

confinements et des interrogations réalisées pendant la petite reprise. A ce sujet, nous avons enregistré les résultats suivants: Réussites: 1^{ère} primaire A : 44, B : 43 ; 2^e A : 46 : B : 40 ; 3^e A : 53, B : 57 ; 4^e A : 46, B 49 ; 5^e A : 38, B : 36, C : 38 ; 6^e A : 39, B : 35, C : 37. Echecs: 1^e A : -, B : 1 ; 2^e A : -, B : 3 ; 3^e A : 1, B : - ; 4^e A : 6 ; B : 4 ; 5^e A : 4, B : -, C : 3 ; 6^e A : -, B : -, C : -. Soit: un taux de 84,14 % de réussite pour 15,86 % d'échecs.

Quant au test de fin de cycle primaire, nos élèves ont enregistré le résultat suivant : Participants 111, dont 54 garçons et 54 filles. Réussites : 111 ; Echecs : 111, avec une moyenne de plus de 65 %. Analyse faite, on attribue cette performance à l'organisation des cours à distance.

Reprise des activités scolaires année scolaire 2020 – 2021

Après plus de 6 mois de confinement à la maison, les élèves du primaire et du secondaire ont repris le chemin de l'école, le lundi 12 octobre 2020, en République Démocratique du Congo (RDC), malgré le contexte exceptionnel de la pandémie.

Afin d'assurer un environnement sûr et protecteur aux élèves, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) a mis en place un certain nombre de mesures permettant de réduire le risque de contamination notamment le lavage des mains, le port obligatoire du masque et la prise de température dans les écoles.

Dans la perspective de la réouverture des écoles, le Ministère de l'EPST et ses partenaires ont doté les écoles en matériels, dès le mois d'août, notamment des masques, du savon, des dispositifs de lavage des mains, des thermo flash, des affiches et des dépliants. La remise de ces matériels est intervenue dans le cadre de la stratégie sous sectorielle de riposte contre la COVID-19 en milieu scolaire. Cette stratégie a permis la mise en place de mécanismes pour éviter la propagation éventuelle de la COVID-19 dans les établissements scolaires.

Constat d'Echo de Lisanga lors de la reprise: Celle-ci s'est faite très timidement dans les écoles publiques qui étaient confrontés à des remous sociaux au niveau des enseignants. Ces derniers ont refusé de reprendre du service, suite à la mesure prise par le



gouvernement, de pouvoir instaurer la gratuité dans les écoles publiques, mettant ainsi fin à la prise en charge des enseignants par les parents, système instauré dans les écoles publiques et celles des réseaux conventionnés. Par

contre, dans les écoles du secteur privé, notamment à l'école Lisanga, la majorité de la population scolaire a tout de suite repris, y compris les nouveaux qui sollicitaient l'inscription dans différentes classes.

L'ECC exhorte ses communautés, face à la reprise de la COVID 19

Dans la foulée de la rentrée scolaire, au moment où l'on parle de la deuxième vague de la COVID 19, L'Eglise du Christ au Congo (ECC) invite toutes ses paroisses, établissements universitaires et scolaires à mettre en place des dispositifs pour prévenir la pandémie Coronavirus.

La mesure a été prise à l'issue d'une réunion tenue le lundi 16 mars par son président national, le Révérend André Bokundoa-Bo-Likabe.

«Considérant que l'Eglise et ses succursales demeurent de lieux de grands rassemblements des populations, le président national et représentant légal de l'ECC a instruit toutes les entités de l'Eglise à savoir: les communautés, les organismes associés, les établissements universitaires et scolaires à s'aligner sur les mesures de prévention de cette pandémie mortelle en installant des dispositifs de lavage de mains avec désinfectants, suspendre les salutations de mains, aménager l'aération des espaces de travail».

L'Eglise protestante appelle les autorités publiques à prendre « avec amour, toutes les dispositions utiles pour protéger le peuple de Dieu contre l'enracinement de cette pandémie ». Quelques cas du coronavirus sont actuellement confirmés par le ministère de la santé au pays, plus précisément à Kinshasa.

Création d'un réseau des bibliothèques scolaires.

L'école Lisanga a initié, en collaboration avec la Fondation Chantal Pembe et quelques écoles de la périphérie de Kinshasa, le réseau des Bibliothèques scolaires avec comme objectif, la promotion de la lecture partant de la base, soit niveau maternel et primaire. A ce sujet, il a été mis sur pied un protocole d'accord qui définit la procédure et l'orientation du travail qui sera réalisé sujet. La vision consiste à mettre à la disposition des écoles les bibliothèques dont la structure, l'équipement et le fonctionnement répondent aux normes requis.



25ème Edition de l'Ecole des parents

En marge de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant célébré le 20 novembre de chaque année et dans le but de soutenir le contact Parents – Ecole pour un encadrement efficace et efficient des élèves, la direction de l'E.P. Mgr Bokeleale – Lisanga, en collaboration avec le Comité des parents, a organisé le samedi 14/11/2020 de 9h00 à 13h15. La vingt cinquième édition de l'activité «**ECOLE DES PARENTS**», sous le thème: «**Les violences conjugales, facteurs de l'échec scolaire de nos enfants**».



Un riche programme composé d'un socio-drame joué par les Messagers, groupe artistique des enfants de Lisanga, ainsi que d'une série d'exposés – débats avec comme sujets : Masculinité, famille et foi, atout majeur dans la réussite scolaire ; Equité filles et



garçons en famille et à l'école, égalité des chances pour tous les enfants ; La bonne planification des naissances, un atout face aux défis actuels de l'éducation ; brillamment animée par d'excellents orateurs de la structure Santé Familiale et MFF de l'Eglise du Christ au Congo, a été proposée aux participants dont l'effectif était estimé à plus de 120 personnes.

Cette activité a été beaucoup appréciée par les parents qui ont manifesté leur satisfaction.

A titre d'exemple, l'intervention de Dr Boketsu, de l'Association Santé familiale, qui s'est appesanti sur le sujet: «**La bonne planification des naissances, un atout face aux défis actuels de l'éducation**» en ces termes:

Certains facteurs socioculturels soutiennent le concept de l'espacement des grossesses en RDC, tandis que d'autres représentent un obstacle à la planification familiale. Beaucoup de ces facteurs sont fréquents dans d'autres pays d'Afrique

francophone sub-saharienne.

FACTEURS FAVORABLES AU CONTRÔLE DES NAISSANCES ET À L'USAGE DE CONTRACEPTIFS

Traditionnellement, la population partage la profonde croyance que l'espacement des grossesses est souhaitable pour protéger la santé du nouveau né.

La prévalence de l'allaitement comme forme exclusive d'alimentation de l'enfant durant six mois après la naissance offre également une source naturelle de protection pour le bébé.

La population reconnaît de plus en plus la valeur de l'éducation, particulièrement dans les zones urbaines, et souhaite que leurs enfants aillent à l'école, qu'ils soient un garçon ou une fille.

La pression sociale exercée sur les jeunes filles pour qu'elles se marient est moins forte à Kinshasa que dans d'autres pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

Avec l'urbanisation, le nombre de grossesses non désirées diminue ; les pressions économiques sont néanmoins plus lourdes dans les sociétés rurales.

La religion en elle-même n'est pas un obstacle majeur à l'usage de contraceptifs en RDC. Certains services de santé administrés par des groupes catholiques ferment les yeux sur la distribution de préservatifs et autres moyens contraceptifs, même s'ils n'en font pas la promotion ouvertement. Les plus grands groupes protestants –rassemblés depuis des décennies sous l'égide de l'Église du Christ au Zaïre (ECZ), puis plus tard de l'Église du Christ au Congo (ECC)- ont joué un rôle pionnier en matière de planification familiale en RDC. La polygamie – qui exacerbe la rivalité entre les femmes en fonction du nombre et du sexe de leurs enfants – n'est ni légale, ni répandue en RDC.

OBSTACLES AU CONTRÔLE DES NAISSANCES ET À L'USAGE DE CONTRACEPTIFS

Historiquement, la RDC a longtemps été pro-nataliste. Avant l'indépendance en 1960, le Congo belge offrait d'importants avantages financiers pour les familles nombreuses.

Traditionnellement, la fécondité est une source de statut social, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Les jeunes ne sont pas considérés adultes avant d'avoir eu un enfant. Lors d'un mariage, la famille du marié paie une dot importante à celle de la mariée. Cette dot «achète» l'engagement de cette dernière à avoir des enfants.

Lorsqu'une femme se marie, elle perd légalement son statut d'adulte autonome, et doit obéir à son mari et répondre aux besoins de sa famille. Elle n'a plus le droit de prendre des décisions concernant son foyer, y compris le nombre d'enfants à avoir.

Avoir un grand nombre d'enfants confère un statut social à la mère comme au père. Du reste, les femmes n'ont pas beaucoup d'autres alternatives de style de vie, particulièrement dans les régions rurales.

Beaucoup de couples souhaitent avoir au moins un enfant de chaque sexe. Ce désir pousse souvent les couples à ne pas s'arrêter d'essayer s'ils n'ont pas encore eu de garçon.

Les groupes chrétiens sont généralement opposés à l'usage de contraceptifs artificiels.

Avec l'installation grandissante du nombre de petites églises fondamentalistes dans tout le pays, le sentiment 'anti-planification familiale se fait de plus en plus sentir.

Dans le débat, une question de savoir pourquoi l'ECC n'étend pas ces enseignements dans d'autres communautés et écoles ? A la fin de l'activité, bon nombre des participants se sont approchés de Dr Boketsu pour des plus amples renseignements.



RDC, LA REVOLUTION EN MARCHE

Deux ans après son élection à la tête de la RDC, Félix Tshisekedi le Président de la République met fin à la coalition qu'entretenaient son regroupement politique Cash et celui de son prédécesseur Joseph Kabila, le FCC. Ce sont ces deux regroupements qui constituaient la majorité parlementaire et dont était issu le premier Ministre. Malheureusement ladite coalition n'a pas aidé le Chef de l'Etat à rendre le service que la nation attend de lui, cherchant plutôt à le faire échouer à travers les actes de sabotage. Ce qui a amené le Président à dénoncer la coalition et à y renoncer.



Discours de vérité :

Tout s'est passé lors de son discours d'environ 6 minutes adressé à la Nation le 23/10/20, fustigeant le comportement de ses alliés «*adversaires farouches d'hier*» devenus des alliés et de ces divergences qui s'accumulent depuis près de deux ans et qui «*plombent le développement*». Parmi ces diver-

gences, il y a les réformes électorales, notamment la composition de la Commission électorale, la paix et la sécurité nationale, la diplomatie ou encore la mise en place d'un Etat de droit. Ceci serait la source des difficultés qui constituaient l'obstacle au bon fonctionnement des institutions. C'est dans ce sens qu'il a annoncé son intention d'ouvrir des consultations avec les leaders d'autres partis politiques afin de créer une nouvelle majorité sous forme de l'Union sacrée de la Nation.

Conclusion des consultations:

Ainsi après avoir consulté différents regroupements et personnalités politiques, il s'est de nouveau adressé à la population le dimanche 6 décembre à travers un discours, dans lequel il a dévoilé les conclusions des consultations politiques qu'il a menées avec l'objectif de sortir le pays de la crise politique provoquée par les tensions qui l'opposaient depuis près de deux ans à son partenaire de coalition. En conclusion, le Président annonce la fin de la coalition et promet de nommer un informateur chargé de jauger au niveau du parlement la vraie majorité qui lui permettrait de créer une nouvelle coalition dite l'Union Sacrée de la nation, avec laquelle il pourrait former son gouvernement.

La révolution en marche:

Au niveau du parlement, les choses semblent plutôt vite aller. Une pétition initiée par quelques députés dont ceux de la tendance de l'ancien président, a abouti à la destitution du bureau de l'Assemblée Nationale, démontrant du coup d'autres réalités par rapport à la majorité.

Ainsi, la RDC semble être aujourd'hui à la croisée des chemins qui déterminera son avenir dans le sens des nouvelles valeurs qui conduiront à l'émergence et le développement du pas.

La Journée nationale de l'arbre, ou Jour de l'arbre est le nom d'une célébration où les personnes sont invitées à planter ou à entretenir des arbres. Cette fête fut initiée par J. Sterling Morton, alors secrétaire à l'Agriculture des États-Unis et Robert Furnas qui décida de planter des arbres le 10 avril 1872 à Nebraska City.



printemps
C'est aussi
sensibiliser
afin de
En RDC,
ton, en

A l'école
personnel
plantation
dans la

Cette fête, qui est célébrée le 05 décembre, généralement l'arrivée du printemps et de la nature, est présente dans plusieurs pays. C'est souvent l'occasion pour les pouvoirs publics de sensibiliser les populations en les invitant à planter un arbre afin de limiter les effets de la désertification. C'est le Président de la République qui a donné l'exemple en plantant un arbre dans le jardin du Domaine Présidentiel de Mont Ngaliema.

Lisanga aussi, quelques élèves, membres du Comité des parents et ceux du Comité des parents ont procédé à la plantation de plusieurs arbres à plusieurs endroits approuvés à ce sujet, dans la parcelle de l'école.

ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DE LISANGA

Besoin d'un gestionnaire de Site Internet

A travers les lignes d'Echo de Lisanga, le Comité de l'Association Suisse des Amis de Lisanga sollicite les services d'un volontaire informaticien résidant en Suisse, qui pourrait mettre à jour et assurer la gestion de son site internet.

Pour toute information, prière de contacter la Présidente du Comité,

Mme Mélanie Mukalayi Maloba

Ruelle de la Riettaz 9

CH 1123 Aclens

e-mail : meli3571@yahoo.fr / Tél. 0041 77 511 43 45

N.B. : VOUS POUVEZ DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LISANGA

en sollicitant votre adhésion auprès de :

l'Association Suisse des Amis de Lisanga

c/o Mme **Monika SCHLAGINHAUFEN**

Stockenerstrasse 15 b

CH-9220 Bischofszell

et en payant votre contribution de **FS 50.-** au compte de l'école Lisanga en Suisse :

Suisse: Konto 167.080.090.01

BS Bank Schaffhausen,

8215 Hallau

PC 30 - 38129-1

(IBAN : CH 17 0685 80 16 70 80 09001)

monika@schlaginhausen.net

Votre contribution vous donne droit à un numéro de Echo de Lisanga, à chaque publication.

A TRAVERS ECHO DE LISANGA, L'ECOLE LISANGA SOUHAITE A TOUS, SES MEILLEURS VŒUX DE NOEL ET DE NOUVEL AN 2021.